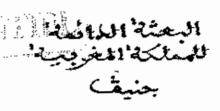
Mission Permanente du Royaume du Maroc





Genève, le 26 octobre 2011

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Cab/1 - SG/4 - DG/8.4 - DG/8.3

Objet : Tables rondes sur la gouvernance et l'exploitation des ressources naturelles. : M/F n° 2779 du 17 octobre 2011.

Comme suite à mon fax cité en référence, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai eu un déjeuner de travail, ce midi, avec M. Marc Finaud, chargé des études au « Centre de Genève des Politiques de Sécurité » (GCSP), consacré au projet d'organisation des deux tables rondes sur la gouvernance dans le cadre du statut d'autonomie et sur l'exploitation des ressources naturelles.

Ci-après la feuille de route que nous avons agréée :

- * M. Finaud a accepté d'être notre consultant pour l'organisation de ces deux tables rondes, sans jamais apparaître officiellement, en raison de ses fonctions au sein du GCSP.
 - * Sa mission consistera à :
 - Rédiger les concepts papers de ces deux tables rondes.
- Identifier les professeurs, chercheurs et experts qui interviendront devant ces deux tables rondes. Leur choix se fera en commun accord.
- Convenir avec les experts de la thématique et du contenu de leurs interventions qui doivent conforter l'initiative marocaine d'autonomie,
- * La première table ronde sur la gouvernance dans le cadre du statut d'autonomie aura lieu, à Genève, le jeudi 22 mars, en marge de la 19ème session du Conseil des Droits de l'Homme. Elle sera animée par 3 à 4 professeurs et experts venant de différentes régions du monde. M. Finaud interviendra, également, dans cette table ronde.
- * La deuxième réunion sur l'exploitation des ressources naturelles dans les régimes d'autonomie se tiendra deux mois après la première table ronde, soit à la veille ou en marge de la session de juin du Conseil des Droits de l'Homme :
- Si elle prend la forme d'une table ronde, elle sera animée par 4 ou 5 experts de différentes régions.
- Si elle prend le mode d'un séminaire, il sera organisé durant toute une journée avec la participation d'une dizaine d'experts et d'académiciens. Ces derniers décortiqueront la problématique de l'exploitation des ressources naturelles dans les régimes autonomiques, en mettant l'accent sur les expériences vécues et les bonnes pratiques. M. Finaud a déjà identifié un expert en la matière qui interviendra sur l'exploitation du Nickel en Nouvelle Calédonie.
 - * M. Finaud sera rémunéré pour sa consultance.
- * Les professeurs et les académiciens seront pris en charge pour leur transport et hébergement à Genève, et rémunérés pour leurs interventions. Ces dernières abients d'un minimum de 15 pages afin d'être les plus détaillées et les plus substantibles possible.